

**DANGER****SPICANET® EV - AMM N° 8100006**

- Contient 240 g/l triclopyr⁽¹⁾ (ou 334 g/l ester de 2-butoxyéthyle du triclopyr⁽¹⁾), soit 32.5% m/m, 60 g/l clopyralide⁽¹⁾, soit 5.8% m/m
- Solvant naphta aromatique léger (pétrole)

Dé détenteur homologation : Dow AgroSciences S.A.S.

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH401	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260	Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P280	Porter des gants/ des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
P301 + P310	EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331	NE PAS faire vomir.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.
SPe3	Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau (voir tableau des usages).
SP1	Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage (Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes).

Délai de réentrée : 48 heures.

Mesures de protection des individus : se reporter impérativement au paragraphe de l'étiquette intitulé « Précautions à prendre ».

PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. Si des symptômes apparaissent et persistent, consulter un médecin.

Inhalation : Transporter la victime à l'air frais et la coucher au calme. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver avec de l'eau et du savon. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

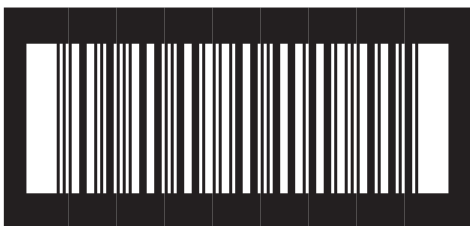
Ingestion : Ne PAS faire vomir. En cas d'ingestion suivie de vomissement, le produit peut pénétrer dans les poumons. Rincer la bouche. Garder la personne au calme. Appeler un médecin.

En cas de perte de la Fiche de données de sécurité, celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au 0 800 008 401 ou être consultée sur les sites internet : www.es-bayer.fr et www.quickfds.com
En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison.

SPICANET EV - FR - 4 x 5 L - FR80898460F - ARTICLE 81016054

Bayer Service infos Espaces Verts
0 800 008 401 Service & appel gratuits

Plus d'infos sur notre site internet es-bayer.fr



2 370047 900359 5

4 x 5 Le

AMM n° 8100006 – Détenteur Dow AgroSciences S.A.S. **
 Dow AgroSciences S.A.S. - 371, rue Ludwig van Beethoven - 06560 Valbonne

* Marque Dow AgroSciences

Bayer

Date de fabrication/n° de lot :
voir sur l'emballage



Distributeur :
Bayer SAS
 Division Environmental Science
 16 rue Jean-Marie Leclair
 CS 90106
 69266 LYON CEDEX 09 - FRANCE



Spicanet® EV

HERBICIDE

✓ **Dévitualisation des broussailles sur pied**

Composition

Concentré émulsionnable

240 g/l triclopyr⁽¹⁾ (ou 334 g/l ester de

2-butoxyéthyle du triclopyr⁽¹⁾)

60 g/l clopyralide⁽¹⁾)

(1) Substances actives brevetées
et fabriquées par Dow AgroSciences

5Le

FR80869401F - ARTICLE 81016054

Débroussaillant systémique



RÉSERVÉ À UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL

**SPICANET® EV** - AMM N° 8100006

• Contient 240 g/l triclopyr⁽¹⁾ (ou 334 g/l ester de 2-butoxyéthyle du triclopyr⁽¹⁾), soit 32.5% m/m, 60 g/l clopyralide⁽²⁾, soit 5.8% m/m

• Solvant naphta aromatique léger (pétrole)

Détenteur homologation : Dow AgroSciences S.A.S.

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH401	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260	Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P280	Porter des gants/ des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
P301 + P310	EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331	NE PAS faire vomir.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.
SPe3	Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau (voir tableau des usages).
SP1	Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage (Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.).

Délai de réentrée : 48 heures.

Mesures de protection des individus : se reporter impérativement au paragraphe de l'étiquette intitulé « Précautions à prendre ».

PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. Si des symptômes apparaissent et persistent, consulter un médecin.

Inhalation : Transporter la victime à l'air frais et la coucher au calme. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver avec de l'eau et du savon. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Ingestion : Ne PAS faire vomir. En cas d'ingestion suivie de vomissement, le produit peut pénétrer dans les poumons. Rincer la bouche. Garder la personne au calme. Appeler un médecin.

En cas de perte de la Fiche de données de sécurité, celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au 0 800 008 401 ou être consultée sur les sites internet : www.es-bayer.fr et www.quickfds.com
En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison.

SPICANET EV - FR - 5 L - FR80893744G - ARTICLE 81016054

Bayer Service **infos** Espaces Verts
0 800 008 401 Service & appel gratuits

Plus d'infos sur notre site internet es-bayer.fr

3 700479 003591



AMM n° 8100006 – Détenteur Dow AgroSciences S.A.S. **
* Marque Dow AgroSciences
Dow AgroSciences S.A.S. - 371, rue Ludwig van Beethoven
06560 Valbonne

Bayer

Date de fabrication/n° de lot : voir sur l'emballage

Distributeur :
Bayer SAS

Division Environmental Science
16 rue Jean-Marie Leclair
CS 90106
69266 LYON CEDEX 09 - FRANCE

Présentation du produit

SPICANET EV est un débroussaillant spécifique et sélectif des graminées. Il s'utilise uniquement sur une végétation présente. Pour le désherbage d'un sol nu, utilisez un désherbant de prélevée.

Usages et doses autorisés

Usages	Dose homologuée	Dose recommandée	Spécifications	Période d'application	Délai avant récolte en jours (DAR)	ZNT
Traitements généraux * Dévitalisation des broussailles	2 l/hectare	1 litre pour 100 litres de bouillie	1 traitement par an en application localisée	De mars à juillet	Sans objet	5 m
Prairies * Contrôle des broussailles	2 l/hectare	1 litre pour 100 litres de bouillie	1 traitement par an en application localisée (uniquement en application localisée <u>sur au maximum 20 % de la surface de la prairie</u>)	De mars à juillet	14 (délai de fauche ou de remise en pâture du bétail)	5 m

* SPICANET EV s'utilise sur des prairies bien installées, c'est-à-dire d'au moins 1 an.

Mode d'action

Absorbé rapidement par les parties aériennes, SPICANET EV migre dans la plante jusqu'aux racines, entraînant la déformation des feuilles et des pousses, suivie d'un dessèchement progressif de la plante jusqu'à sa mort.

Spectre d'activité

Dévitalisation des broussailles sur pied : pour la dose de 2 L/ha ou 1 litre pour 100 litres de bouillie, les classes de sensibilité des espèces à SPICANET EV sont les suivantes :

- **Espèces très sensibles (> 95 % d'efficacité)** : bouleau blanc, chardon des champs, cornouiller sanguin, églantier, genêt, merisier, orties, peuplier, robinier faux acacia, ronces, trèfle, saule Marsault, séneçon du cap, sureaux noir et blanc.
- **Espèces sensibles (de 85 à 94 % d'efficacité)** : ajoncs, ambroisie, chataignier, chêne, épilobe, liserons, orme, panicaut, prunellier, rumex, sorbier.
- **Espèces moyennement sensibles (de 70 à 84 % d'efficacité)** : alisier, berce spondyle, charme, cerisier, chèvrefeuille, frêne, noisetier, renouclées.
- **Espèces peu sensibles (de 50 à 69 % d'efficacité)** : aubépine, clématite, vigne blanche.
- **Espèces très peu sensibles (< 50 % d'efficacité)** : lierre, prêle, fougère, jonc.

Doses d'emploi

Dose de SPICANET EV pour	Débroussaillage		Entretien des prairies
	Chardons & ligneux et semi-ligneux	Ronces, ajoncs	Débroussaillage : ronces, orties, chardons, ambrosies...
100 l d'eau	1 l	0,75 l	1 l
10 l d'eau	100 ml	75 ml	100 ml

Précautions d'emploi

- Point de gel : - 5°C.
- Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Pendant toutes les phases de mélange/chargement et d'application de la préparation, porter des gants en nitrile et un vêtement de protection catégorie III type 6, des bottes résistantes aux broussailles.
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
- Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur.
- Rendre inutilisable l'emballage vide.
- Pour les reliquats de produit, se conformer à la réglementation en vigueur.
- Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Éliminer les emballages vides via une collecte organisée par un service de collecte spécifique.
- Il est interdit, pour toute autre personne que le titulaire de l'autorisation et à condition que l'emballage ait été spécifiquement conçu à cet effet, de réutiliser l'emballage du produit.

Pour protéger l'opérateur, porter :

Caractéristiques des EPI	PROTECTION DE L'UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE :					
	MÉLANGE/ CHARGEMENT	APPLICATION AVEC :		NETTOYAGE	PROTECTION DU TRAVAILLEUR	
		PULVÉRISATEUR À DOS OU UNE LANCE	TRACTEUR SANS CABINE			TRACTEUR AVEC CABINE
GANTS EN NITRILE réutilisables (certifiés EN 374-3) ou à usage unique (certifiés EN 374-2)	Réutilisables	Réutilisables	À usage unique <i>intervention sur le matériel</i>	À usage unique* <i>intervention sur le matériel</i>	Réutilisables	Réutilisables
EPI VESTIMENTAIRE 65 % polyester / 35 % coton ≥ 230 g/m ² + traitement déperlant	EPI vestimentaire				EPI vestimentaire	
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB3 certifié EN 14605+A1	EPI partiel OU				EPI partiel OU	
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 3 ou 4 certifiée EN 14605+A1:2009	Type 3 ou 4	Type 3 ou 4			Type 3 ou 4	
LUNETTES ou ECRAN FACIAL certifiés EN 166:2002 (CE, sigle 3)						
PROTECTION RESPIRATOIRE demi-masque ou masque (EN140 : 1998) équipé d'un filtre P3 (EN143 : 2006) ou A2P3 (EN14387 : 2006)						
BOTTES certifiées EN 13 832-3:2006						

*Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine..

Mode d'emploi

- Ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire au traitement.
- Verser SPICANET EV à la dose recommandée pour l'usage envisagé dans le pulvérisateur partiellement rempli d'eau, puis compléter avec la quantité d'eau nécessaire à l'application.
- Homogénéiser la bouillie par agitation.
- Éviter tout contact avec l'eau, par dérive d'embruns ou ruissellement.
- Pour les espèces ligneuses et semi-ligneuses, pulvériser jusqu'à humectation de l'ensemble de la végétation.
- Stopper la pulvérisation avant le point de ruissellement, c'est-à-dire avant que les grosses gouttes ne se forment sur les végétaux entraînant le produit au sol.
- Réserver de préférence un appareil uniquement pour les traitements de débroussaillage.
- Aussitôt après la fin des traitements nettoyer et rincer très soigneusement le pulvérisateur à l'eau claire.

Conditions d'application

- Traiter en période de végétation active de mars à juillet une fois par an.
- Appliquer par temps poussant, éviter les traitements en période de sécheresse.

Principales utilisations

- Débroussaillage des chemins, talus, abord de bâtiments, accotements routiers, accotements de voies ferrées.
De plus, se conformer aux arrêtés préfectoraux en vigueur.
- Destruction des ronces, orties, en bordure et dans les prairies.

Recommandations particulières

- Attention danger pour les cultures voisines. Ne pas pulvériser près des cultures sensibles aux auxines de synthèse : vignes, arbres fruitiers, tournesol, colza, légumineuses, cultures légumières et ornementales, tabac, betteraves, pommes de terre, soja.
- Traiter seulement par temps calme, sans vent, et à une température ne dépassant pas 20°C sous abri.
- Traiter en localisé.
- Ne pas utiliser sur des broussailles peu denses en l'absence de tapis herbeux.
- Ne pas utiliser sur des prairies de moins de un an.
- Pour le semis ou la plantation d'une culture sur laquelle aucun produit à base de clopyralid n'est autorisé, respecter un délai de 125 jours après l'application.
- Ne pas traiter sur des broussailles portant des fruits comestibles à maturité (mûres, framboises ...).
- Afin de permettre une bonne migration du triclopyr dans la plante, et d'assurer une destruction complète des plantes toxiques que le traitement pourrait rendre appétentes pour le bétail, ne pas faucher la végétation traitée et ne pas remettre le bétail au pâturage dans les 14 jours qui suivent l'application.

Important

Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emplois mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, les traitements selon la bonne pratique phytopharmaceutique en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous les facteurs particuliers concernant la zone traitée tels que notamment la nature du sol, les conditions météorologiques, les variétés végétales, la résistance des espèces...

Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de mise sur le marché.



DANGER

SPICANET® EV - AMM N° 8100006

- Contient 240 g/l tricyclopyr[®] (ou 334 g/l ester de 2-butoxyéthyle du tricyclopyr[®]), soit 32.5% m/m, 60 g/l clopyralide[®], soit 5.8% m/m
- Solvant naphta aromatique léger (pétrole)

Détenteur homologation : Dow AgroSciences S.A.S.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P280 Porter des gants/ des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331 NE PAS faire vomir.
P501 Eliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau (voir tableau des usages).
SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage (Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes).

Délai de réentrée : 48 heures.
 Mesures de protection des individus : se reporter impérativement au paragraphe de l'étiquette intitulé « Précautions à prendre ».

PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. Si des symptômes apparaissent et persistent, consulter un médecin.

Inhalation : Transporter la victime à l'air frais et la coucher au calme. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver avec de l'eau et du savon. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Ingestion : Ne PAS faire vomir. En cas d'ingestion suivie de vomissement, le produit peut pénétrer dans les poumons. Rincer la bouche. Garder la personne au calme. Appeler un médecin.

En cas de perte de la Fiche de données de sécurité, celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au 0 800 008 401 ou être consultée sur les sites internet : www.es-bayer.fr et www.quickfdfs.com
 En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison.

SPICANET EV - FR - 5 L - FR80893744G - ARTICLE 81016054

Bayer Service **infos** Espaces Verts
 0 800 008 401 Service & appel gratuits

Plus d'infos sur notre site internet es-bayer.fr

3 700479 003591

AMM n° 8100006 – Détenteur Dow AgroSciences S.A.S. **
 * Marque Dow AgroSciences
 Dow AgroSciences S.A.S. - 371, rue Ludwig van Beethoven
 06560 Valbonne

Bayer

Date de fabrication/n° de lot :
 voir sur l'emballage



Distributeur :
Bayer SAS
 Division Environmental Science
 16 rue Jean-Marie Leclair
 CS 90106
 69266 LYON CEDEX 09 - FRANCE